

LE 2 JUILLET DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT ET UN MAI DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. – M. SCIALOM D. - M. CLAMOUSE A. - Mme LOPEZ M-F. – M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. – M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. – Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P. – M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme MAUREL P. procuration à Mme GUIRAUD I. – Mme FAVRE-MERCURET R. procuration à M. MERLIN D. - Mme RENARD S. procuration à M. FONTVIEILLE H. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme MASANET C. - Mme AURIAC A. procuration à Mme OMS M-L.

ABSENT : M. ATLAN J. – M. DELON A. – Mme FABRY V. – Mme ESCRIG C.

Madame OMS Marie-Laure a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Accueil d'un « volontaire du service civique en nutrition santé »

Madame le Maire rappelle l'attachement de la Ville à sa politique de promotion de la santé. La démarche s'est d'ailleurs progressivement structurée autour de quatre champs : la réflexion sur la nutrition, la promotion de l'activité physique, le développement de l'éco mobilité et l'action sur l'environnement.

L'enjeu est, désormais, au renforcement de la place des acteurs locaux dans la conduite de cette politique. L'accueil d'un jeune volontaire du service civique en « nutrition santé » pourrait, dans cette entreprise, se révéler être un atout. Le dispositif est piloté par l'Agence Régionale de la Santé et la Direction Régionale de la Cohésion Sociale (mission jeunesse et sports). Il permet, à la fois, de faire des territoires de véritables lieux d'expérimentation tout en facilitant la mise en place de leurs objectifs politiques en matière de promotion de la santé.

Madame le Maire propose que l'accueil se fasse sur une durée de 9 mois (du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016) à raison de 24 à 30 heures par semaine sur des missions spécifiques :

- accompagnement des associations de la commune dans l'appropriation des cahiers des charges « Ville Vivez bougez » et « Ville active du P.N.N.S. »,
- sensibilisation de tous les acteurs du territoire à l'intégration d'une dynamique de santé dans leur fonctionnement,
- relais dans la mise en place des actions du dispositif et soutien des initiatives citoyennes en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, du sport et de la santé,
- mise en place d'un recueil des pratiques de promotion santé sur le territoire,
- mise en relation des acteurs dans le cadre du programme de prévention cancer,
- conduite de projets d'ateliers et de projets dans les différents champs d'intervention de la santé.

Le dispositif suppose, également, le versement d'une allocation de 106,31 € par mois au volontaire accueilli, son accompagnement *via* un tutorat ainsi que son positionnement sur diverses formations théoriques et pratiques.

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **APPROUVE** l'accueil d'un « volontaire du service civique en nutrition santé » sur la période allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le dossier d'habilitation de la Ville à l'accueil de volontaire du service civique auprès de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports ;
- **PRECISE** qu'une prestation de 106,31 € par mois sera versée au volontaire pour la conduite de sa mission ;
- **S'ENGAGE** au respect des engagements contractuels liés à la mise en place de dispositif ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout autre document relatif à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

